

CONDITIONS GENERALES DE LA VENTE
VENTE ADMINISTRATIVE DES VEHICULES SAISIS SUR LA VOIE PUBLIQUE, TROUVES OU
REFORMES DES SERVICES ADMINISTRATIFS DE L'ÉTAT

1./ QUI PEUT PARTICIPER A LA VENTE

Seules les personnes résidant à Monaco ou dans les Alpes-Maritimes peuvent participer à la présente vente.

2./ COMMENT PRESENTER UNE OFFRE

Les offres seront IMPERATIVEMENT adressées sous **ENVELOPPE FERMEE**, accompagnée d'une photocopie de la carte d'identité en cours de validité (pour chaque offre) de la personne qui présente l'offre (si plusieurs enveloppes, une copie de la carte d'identité en cours de validité dans chacune d'elles).

Si l'offre est présentée par une société, joindre une copie de la carte d'identité en cours de validité de la personne représentant ladite société.

Il est obligatoire de présenter les offres deux roues (y compris vélos et objets trouvés) et quatre roues dans des enveloppes séparées.

L'enveloppe doit porter uniquement la mention : « **VENTE DE VEHICULES DEUX ROUES** » **(y compris vélos et objets trouvés), ou « VENTE DE VEHICULES QUATRE ROUES, selon le cas.**

3./ OFFRE MINIMALE

L'offre minimale est fixée à CINQUANTE EUROS (50 €) pour les véhicules quatre roues et à TRENTE EUROS (30 €) pour les deux roues, y compris les vélos et objets trouvés.

L'Etat de Monaco se réserve le droit d'imposer une enchère minimale pour certains véhicules ou de refuser la vente si les offres s'avèrent insuffisantes.

4./ MODALITES DE PAIEMENT

Jusqu'à 1.499 €, seuls seront acceptés les paiements en espèces ou par chèque de banque certifié, tiré sur une banque monégasque ou française, à l'exclusion de tout autre mode de règlement. A partir de 1.500 €, seuls seront acceptés les chèques de banque certifiés tirés sur une banque monégasque ou française, à l'exclusion de tout autre mode de règlement.

Le paiement s'effectuera en les bureaux de l'Administration des Domaines, au 4^e étage du 24, rue du Gabian à Monaco, de 9h30 à 17h dans un délai de 20 jours ouvrés à compter de la date d'acceptation de l'offre formulée.

5./ MODE D'ENLEVEMENT DES VEHICULES

L'enlèvement des véhicules se fera aux frais de l'acquéreur sur rendez-vous uniquement avec les représentants de la Fourrière (93.15.30.85) et dans un délai maximum de 20 jours ouvrés à compter de la date du courrier d'acceptation de leur proposition.

IMPORTANT

Les véhicules, objet de la présente vente, sont VENDUS EN L'ÉTAT. L'ensemble des formalités relatives à l'immatriculation desdits véhicules devra être effectué par l'adjudicataire, lequel devra également supporter à sa charge exclusive les frais relatifs notamment à l'immatriculation du (des)véhicule(s) et autres formalités. L'Administration des Domaines peut ne pas être en possession de l'ensemble des documents administratifs et/ou des clés.

Ainsi ces véhicules sont susceptibles de présenter des difficultés pour l'immatriculation, **tant en Principauté de Monaco, qu'à l'étranger** et plus particulièrement en France ou faire l'objet d'une réception à titre isolé¹. Dans ces hypothèses, l'adjudicataire renonce expressément et irrévocablement à tous recours amiable ou judiciaire contre l'Etat de Monaco, devant toute juridiction de la Principauté ou étrangère et à toute demande de remboursement et/ou d'indemnité à quelque titre que ce soit ainsi qu'à demander la reprise du (des) véhicule(s) par l'Etat de Monaco.

6./ ETAT DES VEHICULES VENDUS

L'Etat de Monaco ne peut donner aucune garantie sur le bon état de fonctionnement des véhicules et ne procédera en aucun cas au remboursement des véhicules achetés quelles que soient les causes invoquées.

Certains véhicules peuvent se révéler impropres à une utilisation sur les voies publiques de circulation. La responsabilité de l'Etat de Monaco ne pourra en aucun être recherchée pour quelque cause que ce soit. En conséquence, l'attributaire prendra le ou les véhicule(s) en l'état. Il lui appartient de s'informer au préalable, pour le ou les véhicules pour le(s)quel(s) il postule, des formalités à réaliser dans le pays souhaité, pour son (leurs) immatriculations.

7./ DELAI DE REPONSE

Seuls les candidats ayant remporté un ou plusieurs véhicules sont informés par courrier, dans un délai maximum de 3 mois à compter du jour de la fin de la vente. Leur(s) offre(s) demeure(nt) valable(s) pendant ce délai et ne peuvent, en aucun cas, faire l'objet d'un retrait.

8./ OBLIGATIONS DU CANDIDAT

Dans le cas où plusieurs offres seraient remportées par le même candidat, ce dernier sera tenu de s'acquitter et d'enlever l'ensemble des véhicules. A défaut, l'Etat de Monaco se réserve le droit d'entamer toute procédure.

L'attention des personnes intéressées est expressément attirée, en cas d'acceptation de l'offre émise, sur l'obligation de s'acquitter et de faire procéder à l'enlèvement du ou des véhicules dans un délai maximum de 20 jours ouvrés à compter de la date du courrier les informant de l'acceptation de l'offre formulée. A défaut des **frais supplémentaires de gardiennage de 30 €/jour seront facturés**.

9./ DOCUMENTS OFFICIELS

L'attention des candidats est attirée sur le fait qu'aucun duplicata ou photocopie des documents qui lui seront remis aux fins d'immatriculation ou destruction du ou des véhicules ne sera établi.

Les documents remis par l'Administration des Domaines sont :

- Le certificat de non-gage pour les véhicules immatriculés en France établi au jour du règlement du véhicule. Les véhicules immatriculés en Principauté de Monaco étant vérifiés avant la vente. Les véhicules étrangers (autres que français) ne peuvent présenter de certificats de situation administrative.
- Un certificat de vente (pour les véhicules réformés de l'Administration) ou d'adjudication (pour les véhicules réquisitionnés sur la voie publique),
- Une attestation de vente ou d'adjudication mentionnant le prix,
- Une attestation de retrait pour l'enlèvement du véhicule à la fourrière.

L'Administration des Domaines ne possède aucun autre document (ni carte grise, ni carnet d'entretien etc...).

Il est précisé que les documents nécessaires à l'immatriculation des véhicules seront établis UNIQUEMENT au nom de la personne qui présente l'offre.

¹ Il s'agit de s'assurer qu'un véhicule de conception nouvelle, modifié, reconstruit ou importé est conforme aux prescriptions techniques réglementaires concernant la sécurité et les nuisances. Cette opération est appelée réception et peut être accordée :

- par type à un constructeur, sur la base d'un prototype représentatif d'un véhicule produit en série (véhicules neufs uniquement).
- A titre isolé à un constructeur, ou à un aménageur ou à un particulier, pour un véhicule donné (neuf, modifié ou transformé).

Elle constitue un préalable indispensable à l'obtention d'un certificat d'immatriculation auprès des Préfectures.

10./ RECLAMATION

L'Etat de Monaco se réserve le droit de retirer, à tout moment et pour quelque cause que ce soit, un ou plusieurs véhicules de la vente sans qu'aucun recours ne puisse être exercé à son encontre.

11. RECEVABILITE DES OFFRES

Une seule offre par formulaire.

Les offres sont faites **EXCLUSIVEMENT** sur les formulaires joints à la présente (tout autre support utilisé sera considéré comme nul. De fait, les offres qu'elles contiennent ne seront pas prises en compte). Dans l'hypothèse où le candidat présente plusieurs offres, les photocopies seront acceptées, toujours accompagnées d'une copie de la carte d'identité en cours de validité de la personne qui présente l'offre.

Les formulaires mal remplis, illisibles ou incomplets seront écartés d'office.

L'attention des candidats est attirée sur le fait qu'il n'est en aucun cas possible de faire une offre pour son propre véhicule qui aurait été enlevé par la Sûreté Publique et mis en fourrière. La seule opportunité d'en reprendre possession est de s'acquitter auprès des agents de la fourrière administrative de l'amende et/ou frais de gardiennage dus.

12. LITIGES

En cas de litige, les tribunaux de la Principauté de Monaco seront exclusivement compétents, avec application de la seule loi Monégasque.

OFFRE QUATRE ROUES
A REMPLIR EN MAJUSCULES LISIBLESJe soussigné(e) M. ☐ Mme ☐ Mlle ☐**NOM** _____**Prénom** _____

Adresse : _____

Tél fixe : + / ____ / ____ / ____ / ____ ou portable + / ____ / ____ / ____ / ____ / ____

e-mail : _____ @ _____.

Si société :

Raison Sociale ou Enseigne :**Nom prénom et qualité du dirigeant ayant tout pouvoir d'engager la société :**

certifie avoir pris parfaitement connaissance et accepté les termes des CONDITIONS GENERALES DE VENTE et m'engage à les respecter.

J'ai bien noté qu'en cas de non-respect de ces dispositions, l'Etat de Monaco se réserve le droit d'entamer toute procédure. En cas de litige, les tribunaux de la Principauté de Monaco seront exclusivement compétents, avec application de la seule loi Monégasque.

J'ai bien pris connaissance des éventuelles difficultés que je pourrais rencontrer aux fins d'immatriculer mon (mes) véhicule(s) tant à Monaco qu'à l'étranger et notamment en France. En conséquence, je renonce expressément et irrévocablement à tous recours amiable ou judiciaire à l'encontre de l'Etat de Monaco, devant toute juridiction de la Principauté ou étrangère, à toute demande de remboursement et/ou d'indemnité à quelque titre que ce soit ainsi qu'à la demande de reprise du véhicule, en cas de difficulté ou d'impossibilité d'immatriculation.

L'Etat de Monaco ne garantit pas l'état le bon fonctionnement du véhicule.

L'offre (ou les offres) que je formule m'engage vis-à-vis de l'État de Monaco pendant une durée de trois mois à compter de la fin de la vente, jusqu'à réception de la lettre d'acceptation de l'Administration. Si je suis désigné(e) attributaire, je demeure engagé(e) par la présente offre, vis-à-vis de l'Etat de Monaco et il m'incombe d'effectuer les démarches y relatives telles qu'elles figurent dans les Conditions Générale de la Vente.

N° d'Ordre	Marque/Type	Couleur	Immatriculation	PRIX (En lettre et en chiffres)

Présenter une offre vous engage et emporte acceptation pure et simple des présentes conditions de la vente ; il est fortement conseillé de bien vérifier le formulaire avant de le déposer pour vous assurer qu'il n'y a pas d'erreur ; une fois un ou des lots remportés, il vous appartiendra de vous acquitter de la somme due.

Il est demandé de ne formuler qu'une seule offre par feuille et de faire des photocopies en cas d'offres multiples, et joindre pour chacune une copie de la carte d'identité en cours de validité.

Date :

Signature :

OFFRE DEUX ROUES (y compris vélos et objets trouvés)
A REMPLIR EN MAJUSCULES LISIBLESJe soussigné(e) M. ☐ Mme ☐ Mlle ☐**NOM** _____**Prénom** _____

Si société :

Raison Sociale ou Enseigne :**Nom prénom et qualité du dirigeant ayant tout pouvoir d'engager la société :**

Adresse : _____

Tél fixe : + / ____ / ____ / ____ / ____ ou portable + / ____ / ____ / ____ / ____ / ____**e-mail :** _____@_____.

certifie avoir pris parfaitement connaissance et accepté les termes des CONDITIONS GENERALES DE VENTE de la présente vente et m'engage à en respecter les termes.

J'ai bien noté qu'en cas de non-respect de ces dispositions, l'Etat de Monaco se réserve le droit d'entamer toute procédure. En cas de litige, les tribunaux de la Principauté de Monaco seront exclusivement compétents, avec application de la seule loi Monégasque.

J'ai bien pris connaissance des éventuelles difficultés que je pourrais rencontrer aux fins d'immatriculer mon (mes) véhicule(s) tant à Monaco qu'à l'étranger et notamment en France. En conséquence, je renonce expressément et irrévocablement à tous recours amiable ou judiciaire à l'encontre de l'Etat de Monaco, devant toute juridiction de la Principauté ou étrangère, à toute demande de remboursement et/ou d'indemnité à quelque titre que ce soit ainsi qu'à la demande de reprise du véhicule, en cas de difficulté ou d'impossibilité d'immatriculation.

L'Etat de Monaco ne garantit pas l'état le bon fonctionnement du véhicule.

L'offre (ou les offres) que je formule m'engage vis-à-vis de l'Etat de Monaco pendant une durée de trois mois, jusqu'à réception de la lettre d'acceptation de l'Administration. Une fois attributaire, je demeure engagé(e) par la présente offre, vis-à-vis de l'Etat de Monaco.

N° d'Ordre	Marque/Type	Couleur	Immatriculation	PRIX (En lettre et en chiffres)

Présenter une offre vous engage et emporte acceptation pure et simple des présentes conditions de la vente ; il est fortement conseillé de bien vérifier le formulaire avant de le déposer pour vous assurer qu'il n'y a pas d'erreur ; une fois un ou des lots remportés, il vous appartiendra de vous acquitter de la somme due.

Il est demandé de ne formuler qu'une seule offre par feuille et de faire des photocopies en cas d'offres multiples, et joindre pour chacune une copie de la carte d'identité en cours de validité.

Date :

Signature :

